

# L'actualité illustrée



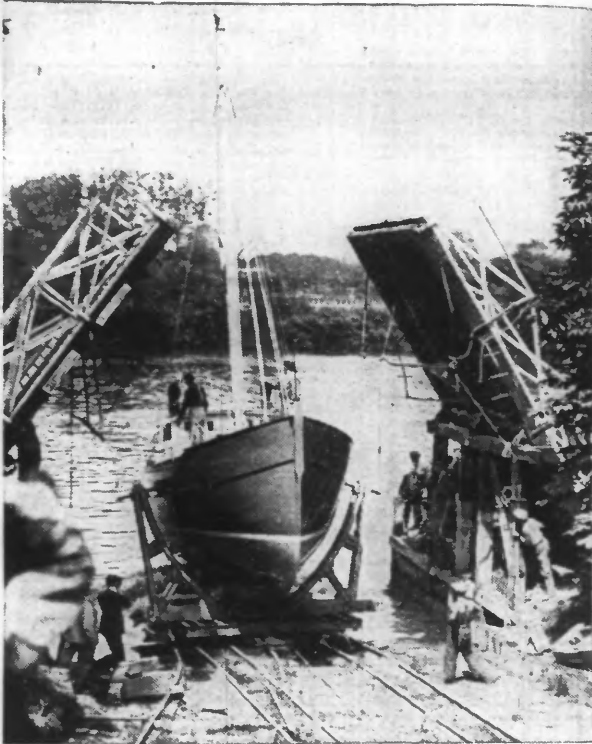
La nouvelle auto-camping que les Américains utilisent pour leur week-end et qui est, paraît-il, très pratique. (Ph. N.Y.T.)



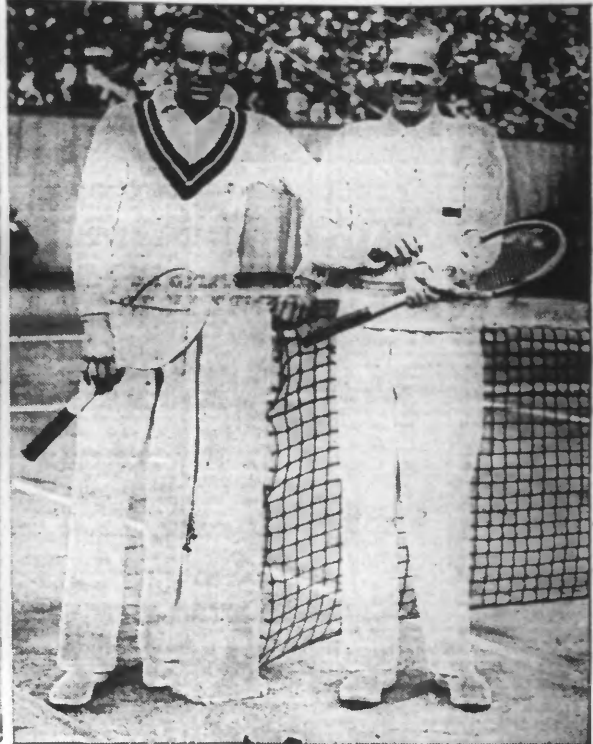
Le séjour du président Lebrun, à Brest, s'est terminé par un défilé breton dont voici une délégation. (Ph. Trampus.)



M. Lebrun, après avoir inauguré à Brest la nouvelle Ecole navale, y a assisté à des exercices qui se sont déroulés au large de Brest. (Ph. Fulgur.)



On vient de lancer à Sartrouville la vedette de mer Arielle, construite pour M. Marin Morie, qui a l'intention de traverser l'Atlantique. (Ph. Trampus.)



LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TENNIS De gauche à droite : Perry et von Cramm, le vainqueur. (Mond. Photo-Press.)

## LE CONGRÈS FLAMAND DE WARHEM

Nous avons annoncé dernièrement que le Congrès flamand de France annuel se tiendrait prochainement à Warhem. Cette réunion est devenue en Flandre française, une manifestation traditionnelle, qui prend place chaque année au calendrier de nos fêtes régionales.

Cette institution a été inaugurée en 1924 par une réunion d'étudiants tenue au Mont-des-Cats. En 1928, les Congrès flamands commencent une carrière itinérante qui les amène de ville en ville. Bailleur, cette année-là, le reçoit. Steenwoerde l'accueille en 1929, Cassel, en 1930. Le Congrès revêt chaque fois un caractère spécial. En 1931, à Bergues, exposition des moulins à vent. En 1932, à Hondschote, ce fut l'exaltation du théâtre populaire flamand. A Bourbourg, en 1933, au cours de somptueuses fêtes artistiques, l'art flamand du Carillon fut à l'honneur. Les pèlerins fidèles de la pensée flamande continuent leur « tour de Flandre », en visitant, après les villes, les gros bourgs et grands villages du Westhoek, Zégers-Cappel leur lit, en 1934, un accueil inoubliable.

Cette atmosphère, à n'en pas douter, se retrouvera à Warhem, où le congrès se tiendra cette année sous la présidence de M. le chanoine Looten.

Dans le décor idéal d'un beau village, à l'aspect caractéristique des villages de cette zone, ce sera, une nouvelle fois, l'accueil unanime de la population, sa présence émue aux diverses manifestations de cette journée locale.

M. A. Vermeersch, maire de Warhem; M. l'abbé Labaey, curé, ont réservé le plus sympathique accueil et la collaboration la plus efficace aux initiateurs du XII<sup>e</sup> Congrès flamand qui sera organisé, sur place, par deux membres du Conseil municipal, MM. Paul Verschave et J.-B. Blanckert.

## BELGIQUE

### Les élections provinciales

**Comment on peut voter**

Les conseils provinciaux seront renouvelés dimanche prochain. Les listes électorales sont les mêmes que pour les Chambres.

Dans les conseils provinciaux qui viennent d'être dissous, les catholiques seraient en tête, sauf dans les provinces de Liège et de Hainaut. Pour l'ensemble du pays, on comptait :

318 conseillers catholiques, 241 socialistes, 95 libéraux, 30 frontistes, 7 communistes, 5 divers.

Cette année, le mouvement recule entre dans la lutte et a inscrit partout des candidats.

Les élections peuvent avoir une répercussion sur la composition du Sénat, les conseillers provinciaux élus en effet, ont un certain nombre de sénateurs.

### Le souvenir de la reine Astrid

M. Boveesse, ministre de l'Instruction publique, a prononcé à l'I.N.R. une allocution consacrée au souvenir de la reine Astrid. Il a invité les enfants des écoles à réserver jeudi prochain leur pensée la plus respectueuse et la plus tendre pour la regrettée souveraine, ainsi que leur obole aux œuvres qu'elle patronait.

Pour honorer dignement sa mémoire, des parcs pour enfants seront aménagés dans les chefs-lieux des neuf provinces; on construira aussi une maison de cure au grand air pour les tout petits.

### Un motocycliste se tue

A la sortie de Nivelles, lundi soir, un motocycliste s'est jeté sur une auto et a été tué net. C'est un nommé Dujardin; mais sa pièce d'identité maculée de sang, n'a pu livrer d'autres renseignements sur son identité.

## MOUSCRON

### Au marché au beurre à Mouscron la visite de l'inspecteur provoque une véritable débânde de marchands étrangers à la ville

**63 kilos de beurre sont abandonnés**

Mardi matin, M. Broens, inspecteur des denrées alimentaires pour la Flandre occidentale, est venu en tournée d'inspection au marché au beurre hebdomadaire de Mouscron. Son arrivée a provoqué une véritable panique chez certains marchands de beurre. L'un d'entre eux l'ayant reconnu, en un rien de temps ce fut la débânde. Cependant, le gendarmier avait prévu le fait et des gendarmes en civil arrêtaient les... fuyards. Il s'agit, dit-on, de suite pour rassembler nos lecteurs, de marchands étrangers venus des environs de Gand, Tourhout, etc... Aucun Mouscronnois ne se trouve parmi eux.

Une quarantaine d'échantillons ont été prélevés par les soins de l'inspecteur qui procédera à la vérification du pourcentage de matières étrangères.

Poursuivant leurs recherches, les gendarmes trouveront une trentaine de kilos de beurre cachés en dessous des coussins d'une auto... dont personne ne connaît la provenance. Une vingtaine de kilos de beurre furent aussi trouvés dans une camionnette et enfin 13 kilos avaient été déposés dans un café par une personne qui ne s'est pas fait connaître.

Les 63 kilos de beurre ont été saisis par la gendarmerie et seront remis aux vieillards de l'hospice civil et du refuge de la sainte-Famille.

Enfin, une quinzaine de procès ont été dressés à des marchands pour n'avoir pas mentionné sur les paquets la provenance du beurre.

### LA LUTTE CONTRE LE DORYPHORE, MICROBE DE LA POMME DE TERRE

Un arrêté ministériel, paru au « Moniteur Belge », le 30 mai, interdit le transport des fèves (versures de pommes de terre). Ceci en vue d'empêcher la propagation du doryphore.

Les cultivateurs, et même les particuliers, qui outrepasseraient ce règlement, s'exposeraient à une contravention.

## Nouvelles économiques

### La Fédération nationale du tapis

La F. N. T. (Fédération nationale du tapis) qui a pour but l'étude et la réalisation de toutes les questions d'intérêt commun aux producteurs et aux distributeurs de tapis vient de se constituer. C'est une première étape vers la communauté économique et sociale proposée en 1934 par M. Lucien Laine.

Le bureau est composé comme suit: président, M. Lucien Laine; vice-président, M. Jules Filpo, président de l'U.F.F.; vice-président secrétaire général, M. Gérard Maurice, président de la C. S. N. T.; trésorier, M. Philippe Desurmont; secrétaire adjoint, M. R. Driot.

Citons quelques extraits de l'allocution prononcée à la séance inaugurale par le président Lucien Laine: « La F. N. T. posera les premières bases de la communauté professionnelle avec le « Prix social à la production », destiné à injecter dans la circulation un sang plus riche en globules monétaires, avec le « Prix normal à la distribution » qui garantira le juste prix à l'usager; celui-ci, en échange, exigera la « qualité » du produit. Mais cette qualité qu'une production nationale et une distribution organisée auront permis d'offrir au marché, qui donc la fera connaître sinon la propagande, la propagande documentaire donnant le « pedigree » du tapis, la propagande éducative, attrayante, infaillible, conquérante? »

Cette mystique de la qualité a d'ailleurs une importance qui dépasse de beaucoup nos frontières nationales. Voyez ce qui se déroule dans un monde convalescent, en pleine gestation d'un ordre nouveau, mais aussi en état temporaire d'anarchie généralisée: ce monde annonce une période d'enrichissement général, enrichissement collectif qui ne sera plus l'appanage de quelques dizaines de privilégiés, mais le lot de centaines de millions d'humains. La France, « pays de qualité », sera encore longtemps, non plus la pourvoyeuse du grand luxe et du précieux, puisque la rareté doit disparaître avec la misère, mais la créatrice de beauté, de fantaisie, de raffinement. Et c'est pourquoi les beaux tapis de la France, produits de qualité, pourront encore être exportés.

### Le nouveau statut des films étrangers en France

Le « Journal officiel » a publié un décret relatif à l'importation et à la représentation en France des films impressionnés étrangers.

Ce décret, qui sera valable du 1<sup>er</sup> juillet prochain au 30 juin 1937, stipule que, sous réserve des restrictions mentionnées au décret, l'importation et la représentation en France des films impressionnés d'origine étrangère sont libres, sauf application du visa par le service du contrôle cinématographique.

Les films post-synchronisés de plus de 900 mètres d'origine étrangère, ne pourront être projetés en public en France que dans la limite de 94 films par semestre, et sous les conditions portées au décret.

Les films originaux en langue étrangère, à l'exception des dessins animés, ne pourront être projetés en public que dans cinq salles du département de la Seine, et dans dix salles des autres départements, à raison d'un maximum de deux salles par département.

Des dérogations à cette limitation pourront être accordées par le ministre de l'Éducation nationale.

## L'industrie cinématographique française n'est pas satisfaite

Les dispositions de ce nouveau statut ont été incorporées à l'accord commercial franco-américain en ajoutant une clause spéciale pour les films américains qui seront exonérés après leur importation des taxes indigènes, droits frais ou contributions autres ou plus élevés que ceux auxquels sont soumis les produits d'origine nationale.

A ce propos, M. Charles Delac, président de la Chambre syndicale de la cinématographie française a fait des déclarations qui expriment une vive émotion:

« Au point de vue purement commercial ce chiffre de 188 films étrangers par an paraît énorme relativement aux besoins du marché français. Nous avons en France environ 3.200 salles de cinéma. En général un film doit être projeté dans 500 salles pour être totalement amorti, soit le 1/4 du nombre total. Si l'on compte 50 semaines utiles dans l'année, il ressort que 200 films par an sont suffisants pour alimenter le marché français (l'Allemagne dispose d'un nombre de salles légèrement supérieur au nôtre à limité le nombre des films à 225). Si le nombre des films augmente dans de grandes proportions le rendement moyen de chaque film diminue évidemment puisque les recettes sont peu variables.

« Les films étrangers bénéficient alors d'un gros avantage car ils arrivent en France amortis par leur projection antérieure dans leur pays d'origine et peuvent ainsi être loués à des prix très inférieurs. Les films français sont écrasés par cette concurrence et ne disposent que du seul marché français pour leur amortissement. L'arrivée des films étrangers est donc une cause de préjudice à faire des recettes insuffisantes pour équilibrer les frais de la production et de la distribution. Cette même cause est une des principales du malaise qui pèse déjà sur l'industrie cinématographique française et

## La coordination du rail et de la route fait l'objet d'une importante délibération de l'assemblée des présidents de Chambres d'agriculture

Dans la motion relative à la coordination des transports routiers, ferroviaires et fluviaux, l'assemblée des présidents de Chambres d'agriculture qui s'est tenue à la Pentecôte, s'est déclarée entièrement favorable à une coordination qui réprimerait les abus et rendrait au rail ce qui lui revient naturellement, mais a affirmé que les dispositions qui leur feraient supporter sans profit réel pour l'intérêt général les conséquences d'avantages concédés aux transports à grande distance ou à des monopoles isolés ou se substituant au mode de transport rural habituellement utilisé.

En conséquence, elle a demandé au ministre des Travaux publics de réunir la commission d'études créée le 26 février 1935, de la charger de reprendre dans son ensemble l'étude de la coordination et la révision des décrets qui ont institué cette coordination et de fixer des principes généraux pratiques tenant compte des demandes formulées notamment à l'occasion de l'examen des plans départementaux de coordination (demandes qui, en ce qui concerne les ruraux, seront réunies par les services de l'assemblée permanente pour la coordination-voyageur comme pour la coordination-marchandises).

En tout état de cause, l'assemblée a émis le vœu:

« Que le principe de la concurrence soit respecté, surtout entre transporteurs ruraux, dans tous les cas où cette concurrence n'est pas abusive, préjudiciable à un service concédé ou d'entretien dans ses conséquences pécuniaires (soit pour les usagers, soit pour le transporteur et le maintien de son service);

« Qu'échappent d'une façon absolue à la concurrence, les transports par eau ou par route qui assurent un trafic, chaque fois que le fer n'y participe pas ainsi que les régions montagneuses de fer;

« Que soient reconnues de façon formelle par les pouvoirs publics les différences fondamentales qui distinguent le trafic commercial et le trafic rural;

« Que, par voie de conséquence, soit reconnue pour les ruraux la liberté:

a) De transporter leurs produits ou les produits nécessaires à leurs exploitations, et

## Chronique de l'enseignement

### ROUBAIX

#### Le Cercle sténographique roubaixien au Congrès de sténographie de Douai

Dans les très difficiles épreuves du X<sup>e</sup> Congrès international de sténographie qui ont eu lieu à Douai au cours des fêtes de la Pentecôte, le Cercle sténographique roubaixien a obtenu les résultats suivants:

Catégorie 100 mots à la minute: prix de 300 francs: M. J. Farvacque. C'est la première fois que cette vitesse est atteinte officiellement dans un Congrès par un de nos concitoyens.

140 mots à la minute: 1<sup>er</sup> prix: Mlle L. Trainel; 2<sup>e</sup> prix: M. R. Moerman.

120 mots à la minute: 1<sup>er</sup> prix (250 fr.): Mlle G. Delaunoy; 2<sup>e</sup> prix (150 fr.): Mlle O. Delaunoy; 3<sup>e</sup> prix (100 fr.): Mlle M.-A. Baillolet; 4<sup>e</sup> prix (médaille de bronze): Mlle H. Mignon.

Toutes nos félicitations à nos concitoyens qui, malgré l'extrême sévérité des jurys, motivée par le nombre et la qualité des concurrents venus de tous les points de France sont parvenus à se qualifier brillamment dans ces différents concours.

#### Heureux chiens!

Le Queen-Mary, présente une particulière originalité.

Le grand paquebot anglais possède des cabines pour chiens, dans lesquelles fox, pékinois, briards et caniches peuvent manger, s'ébattre et dormir.

Les « dortoirs » de tous ces représentants de la race canine occupent une section entière du pont. Non seulement ces niches, de modèle jusqu'ici inédit, sont munies d'eau courante chaude et froide, mais encore elles ont été, en prévision des grandes chaleurs, dotées d'un système tout spécial de ventilation.

Il y a bien des hommes sur le Queen qui ne sont pas aussi bien soignés!